LETTRE AUX HABITANTS



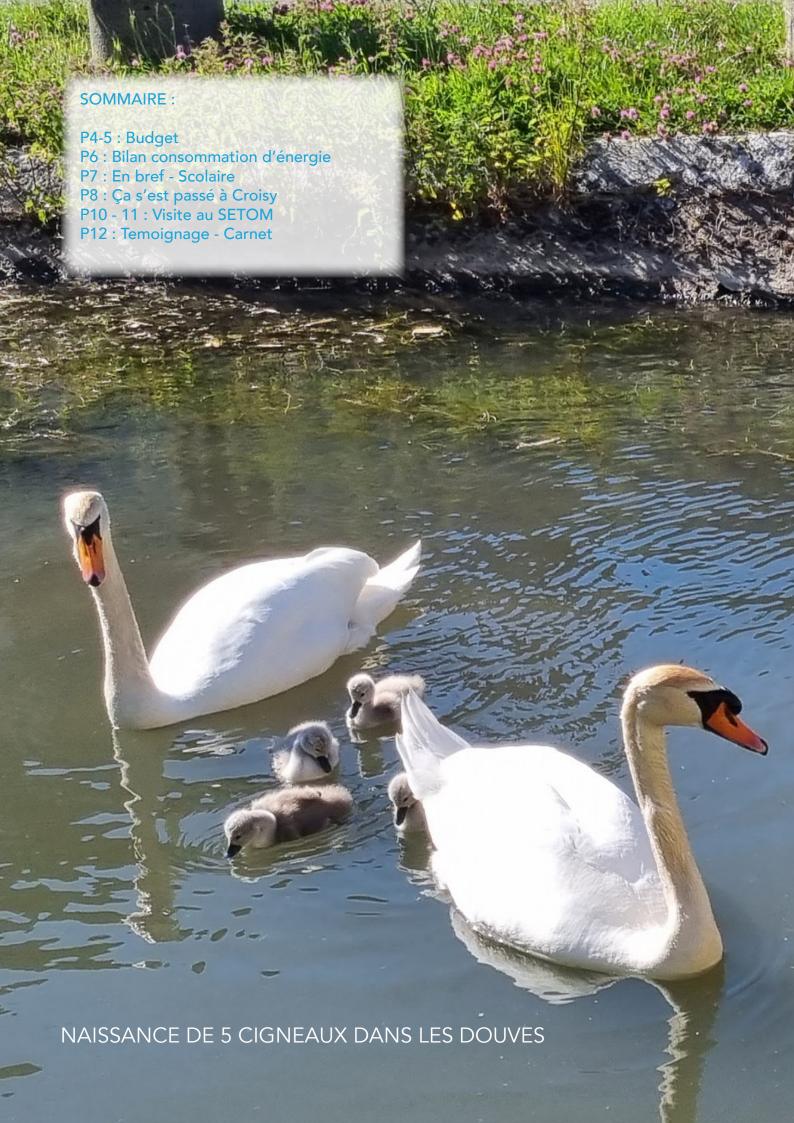
Juin 2022



COMMUNE DE CROISY-SUR-EURE

www.croisy-sur-eure.fr





LE MOT DU MAIRE



Chers Croisillons, Croisillonnes.....

Je suis heureux de vous retrouver au travers de notre lettre de printemps!

Pour mieux répondre à vos attentes, j'ai souhaité faire quelques modifications dans le choix des sujets traités, afin de mieux répondre à vos attentes et à vos questions sur la vie de la commune.

Bravo!

Avant toute chose, nous devons féliciter chacun d'entre-vous pour la forte participation aux élections présidentielles et législatives, un taux record pour notre commune, ce qui est particulièrement notable au vu de l'abstention record au niveau national.

Tout savoir sur les finances!

Je tenais à vous communiquer les résultats du bilan 2021 et les prévisions de 2022.

Un constat s'impose, l'équilibre budgétaire entre les dépenses et les recettes de 2021 est très précaire, et nous empêche de dégager un excédent permettant de faire des investissements en 2022.

Les finances de la commune deviennent critiques au regard de l'évolution des données.

En effet, la suppression de la taxe d'habitation, non compensées en totalité, les nouvelles méthodes de calcul contraignantes en matière d'augmentation et de potentiel fiscal, contribuent à cette situation. Face à ces pertes de recettes, des postes de dépenses sont en augmentation. En premier lieu, les charges de fonctionnement qui vont exploser en matière de salaires et d'inflation, mais également la participation aux dépenses de la SNA et des syndicats auxquels nous sommes affiliés (voirie, ramassage des ordures ménagères, syndicat de rivière d'Eure) ainsi que notre participation aux frais de scolarité et transport scolaire.

Comme vous le voyez l'équation est difficile! Le conseil a donc pris la décision de recourir, dans le strict respect des contraintes, à une augmentation des taux fonciers d'imposition communales (3%).

Economies d'énergie

Pour réaliser des économies significatives en matière d'énergie, Cyril Garreau vous informe les différentes mesures en cours, notamment sur l'éclairage public et le chauffage.

Gestion des déchets!

Que deviennent nos déchets ? Géraldine Chapelain vous fait partager sa visite du SETOM, l'usine de brûlage et du tri de nos ordures.

Nous sommes très satisfaits de la progression du traitement de ce dossier, nous pensons avoir trouvé le bon équilibre.

Qualité de vie à Croisy, une volonté!

Notre label « 3 Fleurs » des villes et villages fleuris et celui des rubans du patrimoine sont salués par les nombreux promeneurs qui viennent visiter la commune. Nous recevons leurs témoignages enthousiastes sur l'environnement et l'entretien de nos promenades.

Des économies dans le fleurissement sont de mise, et nous travaillons maintenant sur le développement de la biodiversité.

Nadine Herrmann nouvelle arrivante à Croisy nous fait partager ses premières impressions de découverte de notre village.

Boursin, une collaboration étroite!

Toutes nos actions vont de pairs avec la fromagerie Boursin qui veut faire de l'usine une vitrine internationale du développement durable et écologique dans le cadre de leur démarche du RSE (Responsabilité Sociétale des Entreprises).

Cette démarche est aussi en cours dans le développement touristique local (Office de tourisme « Nouvelle Normandie ».

Pour terminer, nous avons joint le calendrier des fêtes et des cérémonies que le Comité des fêtes organise d'ici, à la fin de l'année.

Vous pouvez également consulter l'office de tourisme de Pacy sur Eure qui organisent de nombreuses manifestations cet été.

N'hésitez pas à venir me rencontrer à la mairie, l'équipe et moi-même apprécions les échanges en direct, toujours très constructifs.

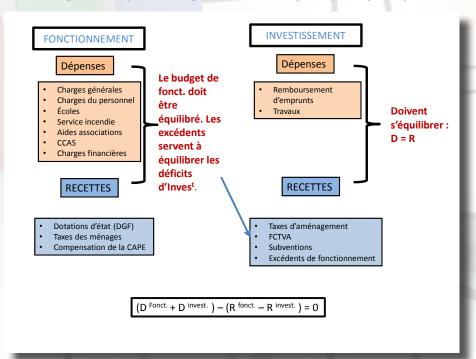
En attendant, je vous souhaite un très bel été et de bonnes vacances !

Jean Michel de Monicault Mairie de Croisy sur Eure



LE BUDGET COMMENT ÇA MARCHE?

Le schéma ci-après, vous donne déjà une première réponse : il s'agit d'un équilibre de gestion, de choix politique et juridique.



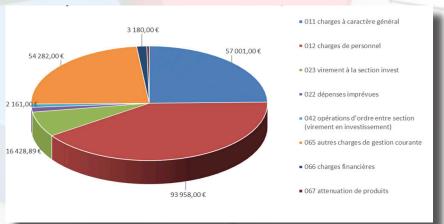
Le budget municipal est un document financier dont les objectifs sont d'établir les prévisions de dépenses et de recettes pour l'année civile. Il autorise le pouvoir exécutif à dépenser des sommes jusqu'à concurrence des crédits votés et à percevoir les recettes inscrites.

LE CA 2021 ET LE BUDGET 2022

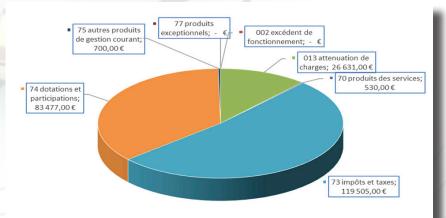
Il s'équilibre comme suit :

aliser	8 300,00 €	9 300.00 €		1 000,00
		3 300,00 €		
	3 330,00 €			
	Dépanses	Pacattas		
IR 2021				
2022 (2+1)				0,00
ent 2022 =b-a				0,00
U		4 435,82 €		(c)
Recettes d'investissement 2021 excédent d'investissement 2020			153 863,79 €	
		_		• •
ment 2022 = b-a				0,00
excédent de fonctionnement 2020		100 893,21 €		(c)
Recettes de fonctionnement 2021		216 168,59 €	230 843,00 €	(b)
Dépenses de fonctionnement 2021		207 411,30 €	230 843,00 €	(a)
	BP 2021	CA 2021	BP 2022	
	221 220 ment 2022 = b-a 21 1	2021 324 554,00 € 2020 ment 2022 = b-a 21 184 570,00 € 1 188 249,00 € 20 2 2 2 2 2 2 2 2 2 2 2 2 2 2 2 2 3 3 300,00 €	324554,00 ∈ 207411,30 ∈ 216168,59 ∈ 200 221 $223661,00 ∈ 216168,59 ∈ 200$ 220 $2361,00 ∈ 216168,59 ∈ 200 2361,00 ∈ 216168,59 ∈ 200 2361,00 ∈ 216168,59 ∈ 200 2361,00 ∈ 216168,59 ∈ 200 2361,00 ∈ 200$	324 554,00 € 207 411,30 € 230 843,00 € 221

Dépenses de fonctionnement : 230843,00 €



Recettes de fonctionnement : 230843,00 €

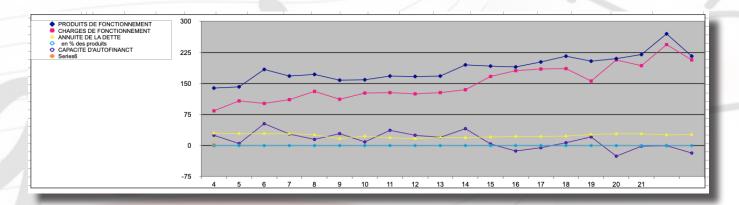


Comme on peut le constater sur le graphique suivant, les dépenses et les recettes de fonctionnement sont à l'équilibre et ne permettent pas de dégager des excédents pour subvenir aux dépenses d'investissement. Cette année, celles-ci seront au minimum de nos capacités.

- Les charges de fonctionnement sont en forte hausse (courbe en violet). Les recettes (courbe en noir) sont également en forte baisse. Un effet de ciseaux prévisible depuis deux à trois ans est maintenant visible et nous bloque sur la possibilité de réaliser des dépenses d'investissement importantes.
- La capacité d'autofinancement (courbe en marron) en 2021 est donc fortement en baisse. Néanmoins, la dette est correcte (11.56 %) au regard de la règle des 20% à ne pas dépasser. L'annuité de la dette est parfaitement stable. (Courbe en jaune)
- Les taux d'imposition appliqués à Croisy restent dans le milieu du tableau en comparaison de ceux des autres communes du canton. Néanmoins ils nécessitent d'être relevés compte-tenu des explications précédentes.
- La fiscalité : les impôts et taxes (073)

Ce sont les ressources principales qui nous permettent d'équilibrer le budget avec les dépenses qu'exigent le bon fonctionnement de la commune.

- la fiscalité, en 2022 : Le vote d'une augmentation des taux de 3% a été le choix du conseil, suite aux explications faites dans les paragraphes précédents.
- -La taxe d'habitation a été supprimée. Le tableau suivant présente les nouvelles données de calcul de ces taxes.
- L'augmentation de 3 % apporte à la commune une recette supplémentaire 3000 € soit, rapportée au nombre d'habitants : 14,35 €



Les investissements :

- Le cimetière : les travaux sont terminés.
- L'enfouissement des réseaux, dont la fibre route de Vaux est terminé.
- L'investissement dans l'éclairage public avec la pose de lampes LED route de Vaux est aussi achevé. La suite en 2022 sera réalisée au Haut Croisy et route de Ménilles. La phase 3 sera l'objet du reste des lampadaires.
- Les déboires avec le fonctionnement des feux Enfin au bout du tunnel ; les réglages restant à faire, mais un chauffard s'est permis de détruire le feu, les panneaux et une voiture garée le long de la route.

Les investissements non retenus faute de budget :

- L'aménagement routier en entrée de Croisy en venant de St Aquilin.
- L'aménagement des trottoirs entre la mairie et le pont du bras Sagout. (Moulin).



BILAN DE LA CONSOMMATION EDF DU VILLAGE 2022 VERSUS 2020

Depuis 2 ans nous subissons deux facteurs cumulés d'une hausse sensible du prix de l'énergie :

- une reprise progressive de la demande mondiale liée à la sortie du Covid
- les conséquences de la guerre en Ukraine

Premier constat positif: il y a un an, après une analyse détaillée des différentes possibilités, la commune a fait le choix de ne pas changer d'opérateur d'énergie, (aller vers une offre dérèglementée type ENGIE ou équivalent) et de rester au tarif bleu réglementé EDF. Au regard du contexte actuel, c'était clairement la bonne décision et nous allons rester avec l'opérateur historique aussi longtemps que possible.



Nous avons en tout sept « points de livraison » électricité à Croisy :

- un point pour l'ancienne mairie ainsi que l'atelier attenant
- un point pour la nouvelle marie
- un point pour l'église
- et quatre points d'éclairage public (3 au bas Croisy, 1 au Haut Croisy)

Période de référence retenue pour ce comparatif : Du 15/01 au 15/03, une période jugée significative au regard du comparatif, avec un éclairage public et un chauffage mairie au maximum de l'année. Mesure de l'écart sur 2 ans (2020 -> 2022) sur cette période.

	2020	2022	Ecart en %				
	Coût globale de la commune						
Global	1818,33	1730,04	-4,8				
Coût réel d'électricité	1183,5	1315,57	11,1				
Taxe	366,5	180,39	-49				
Abonnement	268,33	234,08	-12				
	nous bénéficions à plein du « bouclier tarifaire » mis en place par l'état						
	Nouvelle mairie						
Global	574,48	545,01	-5				
Conso. réel Kwh	3263	2950	-9,6				
Coût réel d'électricité	351,64	380,08	8,2				
Taxe	106,84	49,24	-54				
Abonnement	23,22	28,81	24				
	nous bénéficions à plein du « bouclier tarifaire » mis en place p						
	Eclairage public route de vaux						
Global	231,96	122,25	-47,2				
Conso. réel Kwh	1421	340	-76				
Coût réel d'électricité	96,73	33,17	-66				
Taxe	51,41	14,69	-71				
Abonnement	52,12	62,75	20				
	elle de la consommation pes à LED!						

CONCLUSION

Notre choix de rester avec l'opérateur historique EDF, notre choix de passer aux lampes à LED pour l'éclairage public, et notre optimisation de la consommation dans la mairie, nous ont permis de maitriser les coûts de l'énergie sur 2022, dans un contexte par ailleurs fortement en hausse. Nous avons encore 2 axes possibles pour améliorer ce résultat : la mise en place des LEDs dans 100% du village est en cours, la seconde tranche (haut Croisy + une partie de la route de Ménilles) vient d'être achevée ; objectif 100% en 2023 avec la fin des changements des éclairages route de Ménilles et route de St Aquilin. Un passage en LED de l'éclairage extérieur de l'église et du moulin.

EN BREF

LE FLEURISSEMENT DE LA COMMUNE

La commission environnement et fleurissement s'est réunie en février 2022.

Elle a validé avec confiance, le choix des espèces florales pour 2022.

Elle a fait le point sur la récupération des plantes mis en hivernage.

Elle a aussi fixé en accord les achats des ingrédients et fournitures, ainsi que la fourniture de terreau pour un montant en baisse de 10% par rapport à 2021.



PROMENADE DU FOND DE VALLEE

Le 30 mai un repérage à des fins de diagnostic a été effectué par un groupe de terminal du lycée horticole d'Evreux, avec l'appui du CAUE et de professeurs émérites de ce lycée. Une journée ensoleillée et très instructive







SCOLAIRE

Le transport des maternelles et des primaires ; enfin un compromis avec Vaux sur Eure.

Inscription au ramassage scolaire 2022-2023 :

Pour que les inscriptions puissent être prises en compte, dans le délai imparti, par le service Transports du SNA27, elles doivent impérativement être validées par :

- le paiement en ligne via une carte bancaire. Tant que le paiement n'aura pas été effectué, l'inscription ne sera pas prise en compte.
- l'inscription par courrier.

Les dossiers d'inscription sont téléchargeables sur le site Internet de la SNA www.cape27.fr ou disponibles au bureau des transports de la SNA (12 rue de la Mare à Jouy – 27120 Douains – 0232539537 –transports@cape27.fr); Une pénalité de retard sera appliquée pour tous les dossiers réceptionnés après le 10 juillet 2022. Son montant est fixé à 40 € par dossier. Aucune dérogation possible, sauf sur présentation d'un justificatif recevable par le service Transport de la CAPE.



ÇA S'EST PASSÉ À CROISY



Commence of the				
		16		-
	12	_		
		17		
	13		***************************************	
		26 ivin:		
	14	20 Jo	I'l orbe av	ec
		OUNEC SUC	The De	
***************************************		e leorie.		
		the offers		
Tuesday	11	26 julih: ejeuner sur ovettels		
		16		
	12	. 14- /	4217224244444444444444444	
	. 7	14 Willet:		1
	15	14 juillet :	Louies	
		ancours de	Doores	-
	14	0.10		
	***************************************	15		
· day	11	15		
ednesday	11	16		
ar's Day	(·a· 12	10		
SC 100 CR - CR - CR 1			125142132132135131313131313131	
1-B-H-H-M-M-M	g-g-U) 17	17		
7.10.15.10.5.5	13	(23)		

AGENDA 2022

- 21 octobre : halloween + chasse aux trésors

- Il novembre : repas pain-vin-fromages

- repas des anciens



DÉNOMINATION DES RUES ET NUMÉROTATION DES MAISONS :

plantations afin qu'ils puissent profiter du fruit de leur labeur.

Information à tous les habitants. A vos boites aux lettres !

Toutes les maisons sont munies d'une boite aux lettres qui doit être conforme à la réglementation et qui permet de recevoir le courrier ou les colis qui sont adressés aux habitations. Bonnes ou mauvaises nouvelles, nous attendons bien souvent des courriers ou des colis avec impatience!

Depuis la loi du 2 mars 1982 le conseil municipal a eu l'obligation de choisir librement le nom des rues. Il a eu aussi à numéroter les habitations dont la compétence est attribuée au maire en tant qu'autorité de police administrative. Elle a été consolidée par la loi du 21 février 2022 permettant l'extension des obligations administratives

Nous souhaitions rappeler à tous quelques principes importants et maintenant indispensables pour permettre de gérer au mieux votre vie quotidienne :

- La numérotation de votre maison est établie par arrêté du maire (arrêté n°21076 du 09/04/2021) . Elle ne peut pas être changée à votre gré. (vous pouvez, si besoin venir consulter cet arrêté en mairie)
- L'arrêté de numérotation des habitations correspond à la numérotation cadastrale des parcelles et est transmise au centre des impôts fonciers et au bureau du cadastre en correspondance avec

la liste alphabétique des voies et le numérotage des maisons et immeubles. Cet arrêté à été communiqué à toutes les administrations, les concessionnaires des réseaux et la poste comme cela nous a été demandé.

- Cette numérotation permet de faciliter la tâche des services de livraisons à domicile, des services de secours (quand par exemple une personne est victime d'un AVC).
- La numérotation est maintenant indispensable pour le déploiement de la fibre optique : sans numéro précis, impossible d'activer la ligne.
- La numérotation est aussi indispensable pour permettre d'établir les contrats des concessionnaires (eau, gaz, électricité, téléphonie...) et permet de connaitre les identités des propriétaires, locataires et de leurs abonnés.
- La numérotation est enregistrée en mairie et permet d'émettre et diffuser les documents administratifs (carte d'électeur, certificats de logements, fiche d'état civil...)
- Les noms doivent être inscrits sur la boite aux lettres et faire apparaître obligatoirement la mention de tous ses habitants sur le boitier. (en particulier pour les familles séparées et recomposées)
- La mairie doit être en possession des coordonnées de tous les habitants vivant dans le logement à l'adresse indiquée.



ORSQUE NOUS TRIONS NOS DÉCHETS, IL NOUS LARRIVE PARFOIS DE NOUS DEMANDER CE QU'ILS DEVIENNENT APRÈS LEUR RAMASSAGE. JE VOUS PROPOSE DE SUIVRE NOS POUBELLES VERTES (DÉCHETS MÉNAGERS) ET NOS POUBELLES JAUNES (EMBALLAGES RECYCLABLES).



Dès la fin de leur tournée, les camions collecteurs viennent décharger leur contenu à ECOVAL à Guichain-ville, une des filières du SETOM (Syndicat mixte pour l'Etude et le Traitement des Ordures Ménagères). Avec plus de 220 000 tonnes de déchets traitées chaque année, le SETOM est le syndicat de traitement des déchets ménagers le plus important du département.

Le SETOM c'est 5 filières principales de traitement (Ordures Ménagères, Emballages Recyclables, Déchets Verts, Gravats, Encombrants).

En d'autres termes, les 250 000 habitants (208 communes) du SETOM bénéficient de solutions pérennes et respectueuses de l'environnement pour le recyclage et la valorisation de leurs déchets.

La priorité du SETOM est, et reste, le recyclage des déchets ménagers.

Depuis août 2003, la filière valorisation énergétique est la principale filière du SETOM. C'est à Ecoval, à Guichainville qu'est installée l'unité d'incinération des ordures ménagères avec valorisation énergétique.

Le principe général de l'usine est, à partir de l'élimination des déchets, de produire de l'électricité et d'alimenter en eau chaude la chaufferie centrale d'Evreux . Ecoval produit de l'électricité dont une part sert à l'alimentation de l'ensemble du site et l'autre part est livrée à EDF.

Cette électricité, revendue à EDF, représente l'équivalent des besoins annuels en énergie d'une ville de 24 000 habitants.

La combustion d'une tonne de déchets ménagers libère autant d'énergie que 200 litres de pétrole. Ecoval a une capacité d'accueil de 100 000t d'ordures ménagères pour incinération.

L'unité fait l'objet d'un suivi rigoureux dans l'environnement, sans équivalent au niveau national.

Le SETOM traite plus de 220 000 tonnes de déchets conformément à ce principe, en organisant les flux selon plus de 20 filières :

Les adhérents du SETOM sont : Evreux Portes de Normandie, La Communauté de communes du Pays de Conches-en-Ouche, La Communauté de communes du Pays du Neubourg, L'interco Normandie Sud Eure et Seine Normandie Agglomération.

LA VALORISATION ÉNERGÉTIQUE DES ORDURES MÉNAGÈRES

Après déchargement dans une fosse, un grappin alimente un four où les ordures ménagères sont incinérées. En sortie de four, le résidu solide, appelé mâchefer est extrait puis entreposé temporairement. Traités sur la plate-forme MBS à Gonfreville, les mâchefers sont valorisés en sous-couche routière après déferraillage. Les fumées d'incinération traversent une chaudière, produisent de la vapeur, point de départ de la production d'électricité à partir du turbo-alternateur et de l'eau chaude.

Les fumées sont ensuite débarrassées des polluants après injection de produits réactifs, pour capter les dioxines, furanes, gaz acides, métaux lourds, poussières, puis, elles sont filtrées, enfin traitées par catalyse avant d'être rejetées, épurées dans l'atmosphère.



VISITE AU SETOM

RECYCLAGE DES EMBALLAGES MÉNAGERS

Le SETOM recycle les différents matériaux issus des collectes séparées d'emballages ménagers recyclables, papiers et cartons de ses adhérents. L'unité de tri du SETOM est située à Ecoval, Guichain-



Toutes les collectes séparées du SETOM sont triées au centre de tri d'ECOVAL.

La fonction de cet équipement est de séparer les différents matériaux collectés, à partir du tri des emballages ménagers recyclables et tous les papiers des habitants. Le tri permet de séparer les matériaux suivants :

- Tous types de papier (divers papiers en mélanges, journaux, magazines, etc...)
- Cartons

ville.

- Bouteilles et flacons en plastiques (PEHD, PET clair, PET coloré)
- Acier
- Aluminium
- Briques Alimentaires

La vente des produits triés est gérée directement par les services du SETOM.



CHAQUE GESTE COMPTE!

Si vous le souhaitez, vous pouvez vous rapprocher de votre mairie afin que nous puissions organiser une visite d'ECOVAL à Guichainville. Des astuces pour un meilleur tri de vos emballages:

Ne les emboitez pas : séparés, ils sont mieux triés et valorisés.

Ne les lavez pas : c'est inutile. Videz-les simplement de leur contenu.

Jetez vos emballages en vrac dans votre bac (sans sac).

Cartons volumineux, les déposer en déchèteries. Les emballages en verre doivent être triés séparément des autres emballages et amenés aux bornes de collecte dédiées.

Les bons gestes pour faciliter le travail des collecteurs :

Ne sortez vos déchets que lorsque votre bac est plein.

Sortez votre bac la veille au soir.

Présentez votre bac poignée tournée vers la route.

Rentrez votre bac après le passage des collecteurs.



Un jour, dit la légende, il y eut un immense incendie de forêt. Tous les animaux terrifiés, atterrés, observaient impuissants le désastre qui s'étendait sous leurs yeux. Seul le petit colibri s'activait, allant chercher quelques gouttes avec son bec pour les jeter sur le feu. Après un moment, le tatou, agacé par cette agitation qui lui semblait dérisoire, lui dit :

« Colibri! Tu n'es pas fou ? Ce n'est pas avec ces gouttes d'eau que tu vas éteindre le feu! »

Et le colibri lui répondit : « Je le sais, mais je fais ma part. » Légende amérindienne

AU REVOIR PARIS, BONJOUR CROISY!

n petit pincement au cœur en quittant Paris, plus de cinquante ans dans la Capitale, un changement radical m'attend.

Mais le petit pincement disparaît dès le premier péage. A moi la campagne, le bon air, les champs à perte de vue.



Je m'installe dans la petite commune de Croisy. Lors de ma première visite, j'ai tout de suite été sous le charme, je ne cessais de m'extasier devant les petites maisons en pierre, les allées si bien entretenues, les fleurs partout, le cours d'eau, le moulin, l'église... bref, je sais que i'ai fait le bon choix.

Les cartons à peu près défaits, je découvre les nombreux animaux qui m'entourent, chevaux.

ânes, écureuils, ragondins, oiseaux, canards, cygnes ... aucun ne me contraindra à faire une pétition pour les expédier ad patres parce qu'ils me dérangeraient par leurs braiements, caquètements et autres roucoulements.... Et je suis ravie que la cloche sonne toutes les heures... Formidable! mais reste le problème des rencontres: Faire connaissance avec les habitants.

Le premier contact a lieu lors d'une réunion des « Nouveaux Arrivants », autour de la boisson du cru, le cidre ! Tu découvres que les bonnes volontés sont les bienvenues pour faire vivre le village

J'ai tout de suite fait part de ma disponibilité et de mor enthousiasme.

Il y eut la tenue des bureaux de vote, haut lieu de rencontres pendant le dépouillement…le tout se finissant autour d'un verre de … cidre!

Et puis la Fête de Printemps, où je découvre qu'il s'agit de s'atteler à des travaux d'entretien, de nettoyage des allées, du ramassage des ordures jetées sur les bords des routes et des chemins de promenade, de la pose des suspentes et des jardinières de fleurs, de la peinture de barrières.

Voilà le secret du bel entretien de la ville, chacun y va de sa participation... Super idée.

Ces deux jours se finissent le dimanche autour d'un déjeuner offert par la collectivité, aidé efficacement par les bénévoles du moment qui s'attellent à réaliser un repas simple mais succulent, le tout arrosé de... cidre! et de vin.

Bientôt grâce au Comité des fêtes, auquel je participe, des activités mises à l'arrêt à cause du Covid, vont de nouveau être proposées. Une autre occasion de tisser des liens.

Finalement mes craintes d'être isolée, d'être « La parisienne », avec ce que cela signifie... se sont envolées.

En fait pour s'intégrer, il faut le vouloir. Le faire simplement, ne pas vouloir reproduire peu ou prou la vie parisienne, se mettre aux horaires des magasins et des restos (le plus compliqué pour moi, j'avoue), attendre (im)patiemment une liaison internet efficace par le branchement de la fibre que tous les Croisillons souhaitent impatiemment...

Je ne suis plus parisienne. Je suis Croisillonne !

Nadine Hermann

CARNET DE CROISY



Céline de Monicault est décédée le 24 janvier 2022 suite à un arrêt cardiaque lié au développement très rapide d'une tumeur au cerveau. Très attachée à son village natal, elle laisse à son fils Ulysse âgé de 6 ans la joie d'y revenir les week-ends et les vacances.

